

Compagnie Ivoirienne d'Electricité, S.A. (CIE)

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2019

(Article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Mazars Côte d'Ivoire
Immeuble Le Longchamp
2, Boulevard Roume
01 BP 3989 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 50.000.000
R.C.C.M. Abidjan 18354

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Mazars Côte d'Ivoire
Immeuble Le Longchamp
2, Boulevard Roume
01 BP 3989 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 50.000.000
R.C.C.M. Abidjan 18354

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Compagnie Ivoirienne d'Electricité, S.A.
CIE
01 BP 6923
Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Le 21 octobre 2019

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activités et de résultat et sur le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2019

(Article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Introduction

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution des dispositions prévues par l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité, S.A. (CIE) couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel conformément aux dispositions de l'article 850 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA).

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activités et de résultat et ce rapport semestriel sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément au règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit et selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures

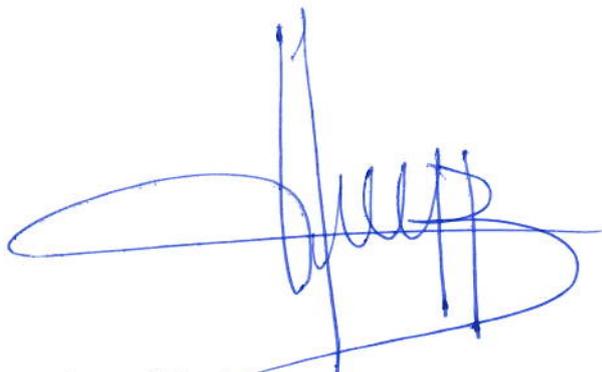
analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activité et de résultat et le rapport semestriel ci-joints n'ont pas été établis, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA).

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.



Arielle-Inès Séri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée



TABLEAU D'ACTIVITE ET DE RESULTAT ARRETE AU 30/06/2019

Les dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatives aux sociétés cotées prévoient dans leurs articles 849 à 851, la publication dans un journal d'annonces légales d'un tableau d'activité et de résultat, et d'un rapport semestriel accompagné d'une attestation des commissaires aux comptes sur la sincérité des informations données.

Le tableau d'activité et de résultat du premier semestre de l'année 2019 vous sont présentés ci-dessous avec un rappel de la période identique de l'année 2018.

I- Tableau d'activité et de résultats

Données d'Activité	Unité	S1.2018	S1. 2019	Variation vs 2018		2018
				Volume	%	
Ventes nationales	En GWh	3 292	3 889	597	+18%	6 695
Ventes à l'exportation	En GWh	556	559	3	+0,5%	1 078
Ventes totales	En GWh	3 848	4 448	600	+15,6%	7 773
Branchements Ordinaires	Nbre	40 481	46 270	5 789	14,30%	93 407
Branchements PEPT	Nbre	85 985	92 606	6 621	+7,7%	205 521
Nombre de clients	Nbre	2 032 324	2 335 794	303 470	+14,9%	2 191 865
TMC*	Heure	11h26	08h12	-03h14	-30%	22h20

*TMC : Temps moyen de coupure par an

Evolution des résultats semestriels de la CIE

En millions de FCFA	S1 2018	S1 2019	Variation vs 2018		2018
Chiffre d'affaires	266 293	313 444	47 151	18%	587 236
Produits Propres à la CIE	84 312	93 670	9 358	11%	171 715
Résultat d'exploitation	3 225	5 858	2 633	82%	6 976
Résultat financier	-920	-1 265	-344	37%	-1 520
Résultat avant impôts	2 336	4 681	2 345	100%	5 689
Résultat Net	1 956	3 042	1 086	56%	4 930

Commentaires

A fin Juin 2019, le nombre de clients s'établit à 2,335 millions contre 2,032 millions à la même période en 2018 soit un accroissement d'environ trois cent mille clients. Cette forte progression des clients résulte du dynamisme dans la mise en œuvre du programme PEPT et des branchements classiques au comptant.

Le chiffre d'affaires est en progression de 17,7% par rapport au 1^{er} semestre 2018 et s'établit à 313,4 Mds de FCFA. Cette hausse est le résultat de l'augmentation :

- des ventes nationales d'énergie (+18,1%), soit environ +600 GWh, liée (i) à la croissance des consommations accentuée par l'amélioration du rendement de distribution (+1,6%), et (ii) à l'impact en juin 2018 d'avoirs émis sur l'administration relative à la période 2012-2016 pour 254 GWh soit 25,1 Mds de FCFA.
- des branchements du Programme Electricité pour tous (+7,7%) et des branchements ordinaires (+14,5%),

Les ventes à l'export sont stables sur la période.

Les produits propres de la CIE, correspondant au chiffre d'affaires retraité de la quote-part de l'Etat sur les ventes d'électricité et aux autres produits (branchements et travaux) s'élèvent à 93,67 Mds de FCFA, soit une progression de 8,8 Mds de FCFA (+10%) par rapport à juin 2018. Cette hausse est expliquée par la croissance du volume national d'énergie vendue pour 3,7 Mds de FCFA accentuée de l'impact en 2018 des avoirs sur l'administration sur la période 2012-2016 pour 2,2 Mds de FCFA, et des activités de travaux et de branchements (+3 Mds de FCFA).

En ce qui concerne les indicateurs de performance, il faut noter l'amélioration significative du temps moyen de coupure qui passe de 11h26 à 8h12 à fin juin 2019.

La redevance d'exploitation (chiffre d'affaires énergie net de la rémunération du concessionnaire et des coûts de production des IPP et gaziers) affiche un déficit de 455 millions de FCFA contre un déficit de 12,56 Mds de FCFA au 30 juin 2018. Cette forte réduction découle d'une croissance du chiffre d'affaires sur les ventes nationales d'énergie (+21%) supérieure à la hausse des charges de combustibles et d'achat d'énergie et de la rémunération de la CIE (+13%).

Le résultat net en hausse de 56% s'établit à 3,04 Mds de FCFA relevant d'une part de la croissance des ventes nationales, et des activités de branchement et d'autre part de la poursuite du plan de maîtrise des coûts initié depuis 2018.